

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

Le Conseil Coton
Anacarde Karité

IDENTIFICATION
DES EXPLOITANTS
ET EXPLOITATIONS
D'ANACARDE

Je suis un producteur
Yêrê
Fais comme moi, fais toi
recenser

Pour un développement durable des filières coton anacarde et karité

Siège : Immeuble Calotab-Plateau 15ème étage - Téléphone : +225 27 20 20 70 30 +225 27 22 52 75 80
E-mail : secretariat_dg@conseilcotonanacarde.ci - Site web : conseilcotonanacarde.ci

Agro-Pastoral NEWS

N°015 du 27 Juillet au 02 Août 2026 - Prix: 300 Fcfa

Bâtissons avec le Partenaire du monde rural

**FINANCEMENT DU SECTEUR
VIVRIER**
**Gouvernement
et partenaires
s'accordent sur
des solutions
durables**

CÔTE D'IVOIRE

Le pays va étendre la couverture sociale aux travailleurs agricoles



FORTE MOBILISATION DE L'OIA CAFE-CACAO

Koné Bruno évoque la vitalité de l'agriculture ivoirienne



FINANCEMENT DU SECTEUR VIVRIER EN CÔTE D'IVOIRE

Gouvernement et partenaires s'accordent sur des solutions durables

Le Directeur général des Productions et de la sécurité alimentaire, Pascal Angui, représentant le Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a présidé, jeudi 23 juillet 2026, à Grand-Bassam, un atelier de haut niveau consacré à la problématique du financement du secteur vivrier en Côte d'Ivoire.



Cet Atelier, qui a duré de deux jours, a été organisé avec la collaboration de l'Union européenne (UE). Ces assises ont réuni les Ministères techniques ivoiriens, les partenaires techniques et financiers notamment l'Union Européenne (UE), la Banque mondiale, la Banque africaine de Développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des banques privées et des organisations professionnelles de

la chaîne de valeur de la filière vivrière. Les recommandations qui ont découlé de cet Atelier doivent permettre de promouvoir des solutions innovantes et durables en faveur du financement du secteur vivrier, maillon essentiel de la sécurité alimentaire et du développement économique du pays. Pascal Angui

a indiqué que cet atelier était très important dans la mesure où, dans le cadre du développement du secteur agricole en Côte d'Ivoire, le secteur vivrier constitue un domaine stratégique. « Le sous-secteur vivrier est, sans nul doute, le garant direct de la sécurité alimentaire des populations, le premier

pourvoyeur d'emplois en milieu rural et une réponse pour la réduction de la pauvreté. Cependant, ce sous-secteur fait face à des défis structurels persistants dont celui de financements adaptés à notre contexte et à la spécificité des chaînes de valeur vivrières », a-t-il affirmé. Du reste, les réflexions au cours

des deux jours d'atelier ont abouti à des pistes de solutions en matière de modèles de financement adaptés aux réalités du monde rural. Le Représentant du Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières a exprimé la gratitude du gouvernement ivoirien à l'UE, représentée à cette rencontre par M. Jean Douzo, pour la mobilisation des ressources en faveur du renforcement de la sécurité alimentaire, ainsi que pour l'appui technique constant apporté à la structuration des systèmes alimentaires durables. Le Coordonnateur national de la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire-Union européenne, Semon Bamba a, pour sa part, estimé que ce mécanisme va permettre de soulager les filières vivrières en termes de ressources financières et peut aussi aider l'État ivoirien à augmenter sa sécurité et son autosuffisance alimentaires.

MYNA

FORTE MOBILISATION DE L'OIA CAFE-CACAO

Koné Bruno évoque la vitalité de l'agriculture ivoirienne

Parrain de la première Journée nationale de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole du Café-Cacao (OIA Café-Cacao), le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, M. Bruno Nabagné Kone, a rendu hommage, samedi 25 juillet à Duékoué, à des dizaines de milliers de producteurs, mobilisés pour cette première édition. En présence du Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, M. Koné Brahima Yves, et du Président de l'OIA Café-Cacao, M. Siaka Diakité, le Ministre a salué une mobilisation exceptionnelle, reflet de la vitalité de l'agriculture ivoirienne et de la

confiance des planteurs dans l'avenir de la filière. Rappelant que toute la chaîne mondiale du chocolat repose sur le travail des producteurs africains, et particulièrement ivoiriens, le Ministre de l'Agriculture a souligné que le défi de la production, désormais relevé, doit céder la place à celui de la qualité, pour porter durablement le label Côte d'Ivoire. Il a ainsi invité producteurs et coopératives à s'approprier les nouvelles exigences internationales, notamment en matière de traçabilité à travers la norme ARS 1000, qu'il a qualifiée de « passeport commun pour l'avenir de la filière ». Le Ministre Bruno Koné a égale-



ment insisté sur l'urgence d'accélérer la transformation locale du cacao, afin de réduire la vulnérabilité de la filière face aux fluctuations des marchés inter-

nationaux, avec un objectif de 60 % de transformation à l'horizon 2030. Pour conclure, il a lancé un appel à l'unité : « Votre union sera votre force. Restez

ensemble, travaillez ensemble, avancez ensemble », dans l'intérêt des producteurs et de la Côte d'Ivoire.

Source : MINADERPV



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le FIRCA et la FAO renforcent leur partenariat stratégique

Le Directeur Exécutif du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), M. N'diaye Oumar, a reçu en audience, Jeudi 23 juillet 2026 à son siège sis à Cocody II Plateaux, le Représentant pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Côte d'Ivoire, M. Joseph Nye-mah.

Cette rencontre entre le Directeur Exécutif du FIRCA et le Représentant de la FAO en Côte d'Ivoire se situait dans le cadre d'échanges consacrés au renforcement de notre collaboration en matière de financement agricole. Ce moment a permis aux deux personnalités de réaffirmer leur ambition commune de bâtir un partenariat stratégique de long terme, en faveur de la transformation durable des systèmes agroalimentaires. Cette collaboration vise singulièrement à mobiliser des ressources auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et d'autres mécanismes internationaux, afin de soutenir des projets structurants au bénéfice des produc-



teurs agricoles, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives à fort impact pour les territoires ruraux. La coopération entre les deux personnalités repose aussi sur une complémentarité stratégique combinant l'expertise technique de la FAO et l'ancrage institutionnel du FIRCA. Elle permettra d'accélérer la mise en œuvre de solutions innovantes en faveur d'une agriculture plus résiliente, inclusive, compétitive et durable. Le FIRCA a la double mission de mobiliser les ressources (auprès des filières agricoles de l'État, des partenaires techniques et financiers, etc.) pour assurer le finan-

cement pérenne des programmes de fourniture de services dans les secteurs de productions végétale, forestière, animale et halieutique. A noter que du 16 au 18 juillet 2026, dans le cadre de sa politique sociétale et de son engagement en faveur du bien-être de ses collaborateurs, la Direction Exécutive du FIRCA, à travers la Cellule Hygiène, Qualité de Vie et Sécurité (CHQVST), avait organisé des sessions de formation en Santé et Sécurité au Travail (SST) et en Équipiers de Première Intervention (EPI), animées par les experts de l'Office National de la

Protection Civile (ONPC).

Cette formation a été présidée par le Directeur Exécutif du

FIRCA, M. Ndiaye Oumar. Une vingtaine d'agents, représentant 30 % de femmes et 70 % d'hommes, issus de toutes les catégories professionnelles (cadres, agents de maîtrise, employés et vigiles), ont renforcé leurs compétences en prévention au cours de ses sessions de formation de trois jours.

Ainsi, des cours théoriques couplés avec des exercices pratiques adaptés au contexte du FIRCA ont permis aux apprenants de bien assimiler la conduite à tenir en cas de sinistre. À travers cette initiative, la Direction Exécutive du FIRCA réaffirme sa volonté de placer la sécurité, la prévention et le développement du capital humain au cœur de sa performance institutionnelle.

Aristide KOFFI

ORGANISATION DE LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE

Le monde agricole se réunit à Yamoussoukro

Depuis dimanche 26 juillet 2026, ce jusqu'au 29 de ce mois, sont réunis à l'Hôtel Président de Yamoussoukro, les principaux acteurs du secteur agricole ivoirien, à l'occasion d'un atelier national consacré à la validation du projet de décret portant réorganisation de la Chambre nationale d'agriculture de Côte d'Ivoire (CNA-CI). Cette rencontre, qui rassemble plus de 200 participants issus des administrations publiques, des organisations professionnelles agricoles, des collectivités territoriales, des partenaires techniques et financiers, du monde universitaire et de la société civile, vise à valider, de manière participative et consensuelle, le texte devant servir de nouveau cadre juridique à la chambre consulaire avant sa transmission au Conseil des ministres. Les travaux portent notamment sur l'examen des 45 articles du projet de décret afin d'en garantir la conformité juri-



dique, la clarté et l'opérationnalité. Les participants doivent également définir le mode de financement et le régime budgétaire de la future Chambre nationale d'agriculture, ainsi qu'élaborer les grandes orientations de son premier Plan d'actions opérationnel 2026-2030. Les réflexions s'articulent autour de trois commissions thématiques consacrées respectivement à la gouvernance et au fonctionnement de l'institution, au régime financier et aux méca-

nismes de contrôle, ainsi qu'à la stratégie opérationnelle de la nouvelle Chambre. Cet Atelier s'inscrit dans le processus de restructuration engagé après les travaux du Comité de pilotage de la restructuration, institué à la suite de la dissolution des organes élus de la Chambre d'agriculture en 2001. Les concertations menées avec les acteurs du monde rural et les Ministères concernés ont abouti à l'élaboration de ce projet de décret, dont le processus a été officiellement lancé le 7 octobre 2025 à la Fondation Félix Houphouët-Boigny. La cérémonie d'ouverture de cet Atelier de Yamoussoukro est prévue lundi 27 juillet 2026, en présence notamment du Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Koné, suivi de la présentation du projet de décret et des travaux en commissions.

André SELFOUR

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Plus de 106 jeunes qualifiés aux métiers agricoles engagés à être des leviers

Le Ministre de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, a engagé 106 jeunes en fin de formation aux métiers agricoles à être des acteurs dans la chaîne de production pour l'atteinte de la sécurité alimentaire. Mardi 21 juillet 2026, lors d'une cérémonie, ces jeunes qualifiés ont reçu leurs parchemins à l'École régionale d'agriculture (ERA-SUD), sis à Bingerville. « Chers bénéficiaires, votre attestation reconnaît votre compétence. L'agriculture n'est pas un secteur en attente mais d'avenir parce qu'elle engage notre souveraineté alimentaire, la transformation locale et l'équilibre de notre territoire. Passez d'une jeunesse qui attend à une jeunesse qui bâtit afin de contribuer à sa réalisation », a déclaré le Ministre Touré Mamadou. Inscrite dans le cadre du « projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire », première vague de jeunes à

outiller, cette initiative vise à investir dans le capital humain et faire de la jeunesse une force de transformation locale. Il s'agit également de faciliter l'insertion professionnelle de ces jeunes dans le tissu socio-économique, principalement dans le secteur agro-pastoral afin de répondre aux besoins structurels et réduire progressivement les importations. Le coordonnateur national, Yousouf Sylla, a, pour sa part décliné les quatre phases que comporte ledit projet, à savoir la sélection des jeunes porteurs de projets innovants, la formation sur les bases de l'entrepreneuriat, l'incubation dans une entreprise en rapport avec le projet de l'auditeur et pour finir l'accompagnement de l'Agence emploi jeunes (AEJ). Depuis 2017, c'est plus 6940 projets de jeunes financés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage pour un coût estimatif de 10 milliards, a t-on appris.

Source : AIP



CÔTE D'IVOIRE

Le pays va étendre la couverture sociale aux travailleurs agricoles

Le gouvernement ivoirien renforce ses actions en faveur de l'élargissement de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle, en mettant un accent particulier sur les acteurs du secteur agricole.

Cette ambition s'inscrit dans la volonté de bâtir un système de protection sociale plus inclusif, capable de mieux protéger les populations les plus vulnérables, rapporte l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans cette dynamique, le Ministère ivoirien de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, avec l'appui de l'institution onusienne et de ses partenaires, a lancé, lundi 20 juillet 2026 à Assinie (sud d'Abidjan), un Atelier de renforcement des capacités réunissant une trentaine de

participants. Cette formation s'est appuyée sur le curriculum TRANSFORM (Leadership et transformation pour la mise en place des socles de protection sociale en Afrique), un programme de référence destiné à former des leaders capables de conduire les réformes en matière de protection sociale.

L'initiative marque, en effet, le démarrage des activités prévues dans le cadre d'un projet de coopération technique financé par la FAO. C'est une action qui vise à soutenir la mise en œuvre du Programme d'Investissement en Protection Sociale dans les secteurs Agricole et Informel (PIPS), afin de renforcer l'accès des travailleurs ivoiriens du secteur informel aux mécanismes de protection sociale. Du 20 au 25 juillet 2026, les participants à l'Atelier d'Assinie ont été formés sur les principaux piliers de la protection sociale ; notamment le cadre juridique et institutionnel, la



gouvernance, les mécanismes de ciblage et d'identification des bénéficiaires, l'administration des programmes, la coordination des interventions, les systèmes d'information de gestion, ainsi que le financement et le suivi-évaluation.

« Produire pour se protéger, s'organiser pour durer. »

À l'ouverture de dudit Atelier, le représentant de la FAO en Côte d'Ivoire, Joseph Nyemah, a souligné que le programme TRANSFORM est devenu une référence en Afrique pour le développement des compétences en matière de conception et de gestion des systèmes de protection sociale. Il a estimé que cette formation constitue un espace privilégié d'apprentissage, d'échanges et de renforcement des capacités nationales en ma-

tière de planification et de coordination institutionnelle. Représentant le Ministre ivoirien de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, l'Inspecteur général, Kassoum Coulibaly, a indiqué que cette session permettra aux participants de consolider leurs connaissances grâce à une approche pédagogique participative. Il a également affirmé que cette initiative contribuera à l'opérationnalisation du PIPS, confor-

mément à sa devise : « *Produire pour se protéger, s'organiser pour durer.* » Mandaté par l'Union africaine, le programme TRANSFORM a été développé conjointement par plusieurs agences des Nations Unies. Depuis son lancement en 2014, il a été mis en œuvre dans plus d'une vingtaine de pays africains afin de renforcer le leadership et l'expertise des acteurs de la protection sociale sur le continent.

Sandrine KOUADJO



APPUI AUX PRODUCTEURS

Le Conseil du Café-Cacao distribue des produits phytosanitaires

Le Conseil du Café-Cacao a mis à la disposition de l'Organisation interprofessionnelle agricole (OIA), la filière et d'autres organisations paysannes, des produits phytosanitaires destinés à l'entretien des plantations.

Dans le cadre de son programme d'appui aux producteurs, le Conseil du Café-Cacao a lancé, officiellement, la phase de distribution des produits phytosanitaires aux coopératives de producteurs. C'était vendredi 24 juillet 2026 à Duékoué, en présence de plusieurs autorités dont le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara. Selon le régulateur de la filière Café-cacao, cette opération s'inscrit dans le



programme d'investissement agricole visant à améliorer la productivité des exploitations et la qualité des fèves de cacao. Les produits distribués, composés principalement d'insecti-

cides et de fongicides, permettront de traiter environ 1,5 million d'hectares de vergers. Ils contribueront à la lutte contre les ravageurs, les insectes et les principales maladies du ca-

caoyer, notamment la pourriture brune. Dans un document mis à disposition, le Conseil du Café-Cacao précise que cette dotation constitue un appui complémentaire aux produits phytosanitaires que les producteurs acquièrent eux-mêmes pour l'entretien de leurs plantations. Outre les produits phytosanitaires, le programme d'appui aux producteurs comprend également la distribution gratuite de semences améliorées de cacao, connues sous le nom de « cacao Mercedes », ainsi que de sacs destinés à la commercialisation du café et du cacao. L'organe de régulation, de stabilisation et de développement de la filière café-cacao en Côte d'Ivoire

rappelle par ailleurs que le Fonds d'investissement en milieu rural (FIMR) finance de nombreuses infrastructures socioéconomiques dans les zones de production, notamment le reprofilage des pistes villageoises, la réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine ou solaire, la construction de centres de santé et de salles de classe, ainsi que la distribution de kits scolaires. À travers ces actions, Le Conseil du Café-Cacao entend contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des producteurs et de leurs communautés, tout en renforçant les performances de la filière café-cacao.

Audrey BAN

COOPÉRATION

Le Groupe américain Palladium examine un partenariat avec l'ANADER

Conduite par le Groupe Palladium (Data.FI), une délégation américaine à Abidjan a rencontré, récemment, plusieurs organisations nationales dont l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER).

La rencontre entre le Groupe américain Palladium et l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) s'est tenue au siège de l'entreprise ivoirienne à Abidjan-Plateau, mardi 14 juillet 2026, sous la présidence du Dr Kouassi Jean-Pierre, précédemment Directeur Exécutif du Programme PEPFAR-ANADER. La délégation américaine comprenait Messieurs Ron MacInnis, conseiller technique principal Palladium, Rob Henning, responsable de portefeuille Finance et Investissement Palladium et Emmanuel Bentuni, Directeur Technique de Data.FI Côte d'Ivoire-Palladium. Le but de cette rencontre était d'échanger avec l'ANADER sur une possibilité de partenariat avec l'institution ivoirienne dans le cadre de la mise en œuvre du Mémoire d'Accord (MOU)

bilatéral entre les gouvernements de Côte d'Ivoire et des États-Unis dans le domaine de la santé. Les axes de collaboration possibles avec l'ANADER sont liés à plusieurs domaines : la lutte contre le VIH, le paludisme, la santé maternelle et infantile, ainsi que la sécurité sanitaire, incluant les aspects de veille sanitaire et d'alerte précoce dans les zones reculées du pays. Pour la délégation américaine, l'ANADER dispose d'avantages considérables pour figurer parmi les futurs partenaires du gouvernement américain dans la mise en œuvre des activités de ce MOU. L'expérience de l'Institution ivoirienne pour ce type de projets - déjà démontrée dans le cadre du défunt Plan présidentiel d'urgence pour la lutte contre le Sida (PEPFAR)- et son maillage territorial qui va jusque dans des villages les plus reculés, sont autant d'atouts. Les membres de la délégation américaine venue de Washington ont constaté les acquis de l'ANADER, notamment sa capacité à acheminer des produits médicaux jusque dans les zones les plus reculées de la Côte d'Ivoire. Des films institutionnels



ont été diffusés séance tenante, qui ont mis en exergue l'intervention de l'ANADER en matière de santé communautaire et de nutrition en milieu communautaire. Par la suite, Dr Kouassi Jean-Pierre, Directeur de l'Appui à la Santé Communautaire et à la Lutte contre les Pandémies (DASCP), a exposé sur le statut de l'ANADER. Il a évoqué la nouvelle vision de cette entreprise ivoirienne qui place le développement rural au cœur de sa mission. Dr

Kouassi Jean-Pierre a mis en évidence le champ d'action de l'ANADER, les axes stratégiques de l'institution pour le nouveau Plan stratégique de Développement (PSD) 2026-2030, ainsi que ses principaux programmes sur la santé communautaire. Il a fait également cas du dispositif et du maillage territorial de l'ANADER et les résultats concrets en matière de santé communautaire obtenus par l'entreprise sur le cycle du PSD qui vient de

s'achever. A noter que c'est dans le cadre de la nouvelle forme de coopération sanitaire entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis qu'un Mémoire d'Accord (MOU) a été signé entre les deux pays. Pour la mise en œuvre opérationnelle des projets financés dans ce cadre, des organisations locales sont sollicitées en priorité comme partenaires d'exécution.

André SELFLOUR
avec DCRP

FILIÈRE HÉVÉA

Bruno Koné a lancé la construction de l'Académie des métiers de l'Hévéa

Le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Nabagné Koné était, vendredi 24 juillet 2026, à Ahouakro, dans le département de Taabo. Il y parrainait la cérémonie de lancement de la construction de l'Académie des métiers de l'Hévéa, en présence de Félix Anoblé, Président du Conseil d'Administration du Conseil Hévée-Palmier à huile-Coco (CHPC). Conçu et porté par l'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (Apromac officiel), présidée par M. Charles-Emmanuel Yacé, ce projet ouvre une nouvelle page dans la transformation de la filière hévéa. « En posant la première pierre de cette académie, nous



ne lançons pas seulement la construction d'un bâtiment. Nous posons les fondations d'une ambition renouvelée de

l'État pour cette filière stratégique », a déclaré Bruno Koné. Le Ministre de l'Agriculture a rappelé les progrès remar-

quables accomplis par la filière, dont la production est passée de 350 000 tonnes en 2015, à près de 2 millions de tonnes en

2025, faisant de la Côte d'Ivoire le premier producteur africain et le troisième producteur mondial. « C'est la Côte d'Ivoire qui avance. C'est la Côte d'Ivoire que nous admirons », a-t-il affirmé, en rendant hommage aux producteurs, aux industriels et aux investisseurs. Pour le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, l'heure est désormais à la création d'avantage de valeur ajoutée. « Après avoir relevé le défi de la production, puis celui de la première transformation, nous devons maintenant réussir celui de l'industrialisation de la filière », a-t-il souligné.

Déborah SANZAN

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

«La Case Agri », premier espace de données agricoles sectoriel en Afrique

« La Case Agri » est un espace de données agricoles sectoriel en Afrique, le premier du genre, lancé en juillet 2026 en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une plateforme collaborative et numérique qui permet le partage sécurisé de données entre les acteurs du monde agricole pour moderniser l'agriculture.

Portée par le Ministère ivoirien de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, ainsi que celui de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, avec l'appui de l'initiative Data Governance in Africa – Team Europe Action, «La Case Agri » s'inscrit dans la mise en œuvre des stratégies nationales de gouvernance des données et de l'intelligence artificielle. Cette plateforme est le premier espace de données agricoles sectoriel en Afrique destiné à fa-

voriser un partage sécurisé, souverain et interopérable des données au service de la modernisation de l'agriculture. Avec la présentation de «La Case Agri », vendredi 24 juillet 2026 à Abidjan Plateau, la Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape dans sa transformation numérique avec la présentation officielle. A en croire la Directrice de cabinet par intérim du Ministère de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, Rockya Fofana, « La Case Agri » traduit la volonté du gouvernement ivoirien de faire des données un levier d'amélioration des services agricoles, de l'innovation et de la prise de décision. Elle a indiqué que ledit projet a mobilisé plus de 40 acteurs issus des administrations publiques, du secteur privé, de la recherche et des organisations professionnelles agricoles. Le représentant du Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Ouattara Tchansongou Albert, par ailleurs, Directeur



des Statistiques, de la Documentation et de l'informatique, a souligné que les données agricoles constituent désormais un outil stratégique pour améliorer la gouvernance du secteur, renforcer la compétitivité des filières, accroître la résilience face aux changements climatiques et mieux accompagner les producteurs. Fruit de plusieurs mois de co-construction,

« La Case Agri » repose sur un cadre de gouvernance garantissant la souveraineté et la sécurité des données. Le pilote présenté comprend notamment des cas d'usage portant sur la logistique et la mise en marché des produits agricoles, la prédiction des rendements et la vérification de la qualité des intrants. La prochaine étape consistera à finaliser le cadre de

gouvernance, renforcer les partenariats, intégrer progressivement les fournisseurs de données et préparer le lancement officiel de cette infrastructure numérique, appelée à devenir un bien commun au service de la transformation durable de l'agriculture ivoirienne.

Amy SANGARE

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Le Conseil du Café-Cacao renforce les capacités de 100 agents de terrain

Le Conseil du Café-Cacao a entamé le mardi 21 juillet 2026, la deuxième phase de son atelier de formation et de recyclage des Agents d'opération en charge de la traçabilité sociale (AOTS), dans les villes d'Agboville, Daloa et San Pedro, afin de renforcer le dispositif de suivi social de la filière cacaoyère.

Cette session de formation vise à consolider les compétences des agents face aux nouvelles réalités du terrain et à améliorer l'efficacité des mécanismes de traçabilité sociale mis en œuvre dans la production du cacao ivoirien. Les Agents d'opération en charge de la traçabilité sociale disposent déjà de connaissances acquises grâce à des formations dispensées par les experts du Conseil du Café-Cacao, avec l'appui du Comité national de surveillance



(CNS) et de la Fondation International Cocoa Initiative (ICI). Toutefois, les missions de supervision récemment conduites sur le terrain ont mis en évidence la nécessité d'une mise à niveau afin de mieux répon-

dre aux défis actuels de la filière. Pendant quatre jours, les participants ont suivi un programme articulé autour de trois principaux modules portant sur le rappel de leurs missions et responsabilités, la maîtrise des

outils technologiques de suivi, de collecte de données et de rapportage en temps réel, ainsi que le perfectionnement des techniques de communication destinées à renforcer les actions de sensibilisation auprès

des producteurs. Au total, 100 agents issus des 13 délégations régionales du Conseil du Café-Cacao ont pris part à cette session de renforcement des capacités, qui combine des enseignements théoriques et des exercices pratiques réalisés dans les ménages de producteurs et les plantations de cacao. À travers cette initiative, le Conseil du Café-Cacao entend consolider son dispositif de traçabilité sociale afin de promouvoir une production cacaoyère conforme aux exigences internationales en matière de responsabilité sociale et de durabilité. Cette démarche traduit la volonté de la Côte d'Ivoire de renforcer la crédibilité de sa filière cacao sur les marchés internationaux, en mettant en avant une production respectueuse des principes éthiques et des standards de traçabilité.

Source : AIP

OIA ANACARDE CÔTE D'IVOIRE

On a lancé la campagne de réhabilitation des vergers denses d'anacardiers

L'OIA Anacarde Côte d'Ivoire a lancé officiellement, samedi 18 juillet 2026 à Djédri-Ville (Yamoussoukro), la campagne de réhabilitation des vergers denses d'anacardiers. Cette cérémonie marque l'aboutissement d'un atelier de formation des producteurs relais sur les #maladies et les #insectes ravageurs de l'anacardier.

C'est une session de renforcement des capacités qui a permis aux producteurs relais d'acquies des connaissances théoriques et pratiques sur les principales maladies de l'anacardier, les insectes ravageurs ainsi que les méthodes de prévention et de lutte. La phase pratique, organisée dans un verger de démonstration, a servi de cadre au lancement officiel de la campagne de réhabilitation. La cérémonie a été présidée par le Président du Conseil d'Administration (PCA) de l'OIA Anacarde, M. Soro Beh, en présence de plusieurs autorités administratives, techniques et professionnelles. Parmi les personnalités présentes figuraient l'Inspecteur représentant le ministère de l'Agriculture, le représentant de la Direction de la Protection des Végétaux et de la Qualité, le représentant de la Direction des Cultures Pérennes, le représentant de la Direction des Organisations Professionnelles Agricoles, ainsi que l'honorable Namogo, représentant du CCAK. Représentant le préfet, Mme Koudougnon née Goba Alice a salué cette initiative qui vise à restaurer le potentiel productif des vergers d'anacardiers. Elle a invité les producteurs à mettre en pratique les techniques enseignées au cours de la formation afin



d'améliorer les rendements et de contribuer au développement durable de la filière anacarde. Le PCA de l'OIA Anacarde, M. Soro Beh, a, pour sa part, insisté sur l'importance de la réhabilitation des vergers vieillissants ou fortement dégradés, soulignant que cette campagne constitue une étape essentielle pour accroître la productivité et les revenus des producteurs. La cérémonie s'est achevée par la remise de bons aux différentes Unions Régionales (UR) et aux Organisations Professionnelles de la Chaîne de l'Anacarde (OPCA). Ces appuis permettront aux bénéficiaires de conduire efficacement les opérations de réhabilitation dans leurs zones de production respectives. À travers cette campagne, l'OIA Anacarde réaffirme son engagement à accompagner les producteurs dans l'amélioration de la productivité des vergers et le renforcement de la compétitivité de la filière anacarde en Côte d'Ivoire.

Sandrine KOUADJO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Le Conseil Coton
Anacarde Karité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Relatif au Projet de Recensement des Exploitants et Exploitations d'Anacarde

Dans le cadre de l'extension du Projet d'Identification des Exploitants et Exploitations d'Anacarde (IEEA), dont la Phase pilote s'est déroulée dans la région du Tchologo, le Conseil Coton Anacarde Karité informe les producteurs, les acteurs de la filière ainsi que les autorités administratives et locales du lancement des opérations de recensement dans les régions du **Poro** à compter du **08 juin**, de la **Bagoué** à partir du **15 juin** et du **Gontougo** à compter du **29 juin**.

Cette opération vise notamment à permettre aux producteurs d'accéder aux appuis techniques du Conseil Coton Anacarde Karité, notamment les formations, la sacherie de qualité ainsi que d'une couverture maladie adaptée.

Nos agents viendront à votre rencontre dans vos régions, dans vos villages!

Devenez des producteurs «Yêrê». Faites-vous recenser, c'est maintenant! Pour plus d'informations, contactez la délégation régionale du Conseil Coton Anacarde Karité, de votre localité et rapprochez-vous des agents de recensements.

Contacts : 27 20 20 70 30 / 27 22 52 75 80.

« Pour un développement durable des filières coton, anacarde et karité. »

Pour joindre

Agro Pastoral News

appelez aux numéros suivants:

(+ 225) 27 22 23 87 66 - (+ 225) 07 07 87 98 43

(+ 225) 05 06 91 97 36 - (+ 225) 01 52 83 72 72

IDENTIFICATION DES EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS D'ANACARDE



Je suis
un producteur

Yêrê

Fais comme moi, fais toi
recensser

Pour un développement durable des filières coton anacarde et karité

Siège : Immeuble Caistab-Plateau 15ème étage - Téléphone : +225 27 20 20 70 30 +225 27 22 52 75 80
E-mail : secrétariat_dg@conseilcotonanacarde.ci - Site web : conseilcotonanacarde.ci

